



## **CESER Bourgogne Franche-Comté Séance plénière du 27 juin 2023**

### **Intervention CGT sur la contribution du Ceser à la construction du CPRDFOP Dominique Gallet**

La CGT partage la contribution.

En revanche impossible d'élaborer un CPRDFOP sans considérer l'appareil de formation dans son ensemble, et notamment la formation professionnelle initiale.

Le lycée professionnel répond depuis longtemps et encore aujourd'hui à des exigences sociales et éducatives très importantes.

La voie professionnelle sous statut scolaire concerne 37% des élèves. Le lycée professionnel concentre fortement des populations d'origine populaire (57 % des élèves sont dits d'une « origine sociale défavorisée ») et d'ascendance immigrée (les 3/4 des garçons dont les familles sont originaires d'Afrique subsaharienne sont scolarisés dans les filières professionnelles). Des questions brûlantes s'y posent : reproduction sociale, filières genrées, poids des origines géographiques, finalité de la formation, reconnaissance des diplômés ...

Le lycée professionnel n'a jamais démerité. Il fait pourtant l'objet de multiples remises en cause, de réformes incessantes depuis de nombreuses années.

Le Président de la République a annoncé l'accélération de la réforme de la voie professionnelle et sa mise en œuvre dès la rentrée 2023, à marche forcée. Ne tenant aucun compte de la concertation engagée, il a pour objectif d'imposer ses propositions énoncées lors de la campagne présidentielle. Le fond idéologique de la réforme est toujours le même : l'entreprise ferait mieux que l'École pour former solidement et insérer durablement.

Alors qu'il faudrait élever le niveau de qualification de la jeunesse pour répondre aux besoins sociaux et aux défis écologiques et d'évolution économique et industrielle, la réforme Macron ne vise que l'employabilité immédiate sans tenir compte des réalités. Elle prévoit :

- de fermer toutes les filières prétendument non-insérantes, notamment celles du tertiaire, dans une logique adéquationniste radicale pour répondre aux besoins en main-d'œuvre immédiats des entreprises locales. La formation serait ainsi pilotée par l'emploi.

- de donner à l'entreprise un rôle déterminant dans le parcours de formation au détriment des enseignements généraux et professionnels. Or les périodes de formation en entreprise sont dépendantes de la conjoncture économique, difficiles à trouver, discriminantes, pas toujours bien encadrées avec parfois des activités qui ne correspondent pas aux exigences de la certification. Les allonger ne résoudra pas les difficultés.

Cette nouvelle réforme de la voie professionnelle présente un enjeu de classe et de société fort. Elle va surtout impacter les jeunes issues des milieux populaires. L'objectif d'émancipation des jeunes passe loin derrière celui de mise à disposition d'une main-d'oeuvre bon marché. Elle a pour unique but de répondre aux demandes des entreprises et aux revendications patronales. Elle vise clairement à achever le démantèlement programmé de la voie professionnelle.

Détruire n'est pas construire ... or c'est pourtant cela dont les jeunes ont besoin.